

## Français 30S

Enseignant : M. Jesse Hourie

Bloc : 2

Bienvenue au stade autonome du cours de français! C'est dans ce stade que tu complèteras ton éducation officielle de la langue française au secondaire l'année prochaine.

Voici les buts de ce stade selon le gouvernement du Manitoba :

- Négocier le sens des idées et de l'information (l'écoute, la lecture, l'interprétation visuelle)
  - Dégager et valider le sens pour soi et avec autrui
  - Acquérir les connaissances langagières et les référents socioculturels
- S'exprimer pour répondre à ses besoins et ses intentions (l'oral, l'écriture, la représentation visuelle)
  - Analyser, évaluer et transformer les idées et l'information
  - Générer un message et le valider pour soi et avec autrui
- Évaluer la portée de la langue française sur son apprentissage et sur sa personne
- S'identifier comme apprenant de l'immersion française

Voici ce que le gouvernement du Manitoba veut que tu voies dans le miroir par la fin de la 12<sup>e</sup> année :

« Au stade autonome, l'élève gère une gamme étendue de connaissances langagières et de référents socioculturels. Il reconnaît [sic] et utilise, en contexte, les différents registres de langue (soutenu, correct, familier et populaire). L'élève communique oralement avec aisance et précision en français en initiant et en alimentant une conversation. Il contribue, au cours des discussions, à l'approfondissement de la réflexion et exprime avec efficacité et confiance son point de vue tout en évaluant celui des autres.

À ce stade, l'élève accède à différents textes en rapport avec des thèmes complexes ou abstraits, des questions essentielles, des enjeux de société ou éthiques. Sa capacité de compréhension globale n'est pas affectée par la longueur, la complexité ou la subtilité du contenu.

L'élève autonome crée des textes variés, clairs et cohérents en rapport avec des thèmes abordés dans différents types et genres de texte, des questions essentielles, des enjeux de société ou éthiques, pour exprimer une vision du monde, informer ou convaincre. Il justifie son argumentation ou son point de vue suite à un examen approfondi de l'information, des idées ou de perspectives diverses.

L'élève au stade autonome réagit aux textes vus, lus ou entendus en portant un jugement critique, esthétique ou éthique fondé sur des critères bien définis. Il examine le texte pour en apprécier la tonalité, déterminer sa portée ou déceler son pouvoir en termes d'influence, de manipulation, voire de propagande.

Autonome, l'élève jouit d'une latitude personnelle pour accéder à une pluralité de ressources en langue française, les évaluer, les partager ou les adapter. Il sollicite lui-même un accompagnement pour la réalisation de ses tâches, selon ses besoins. L'élève exploite efficacement les technologies numériques et est capable d'intégrer l'humour dans sa compréhension et son expression.

L'élève mobilise et combine efficacement les stratégies et recherche les nuances pour améliorer ses savoir-faire liés à la compréhension et à l'expression dans diverses situations et contextes de communication. Il renforce ses habiletés métacognitives et son esprit critique en verbalisant sa réflexion sur l'apprentissage et en évaluant ses pratiques, son processus d'expression et son processus de négociation de sens dans la création ou l'interprétation de textes oraux, écrits, visuels ou multimodaux.

L'élève autonome est conscient de son appartenance à une communauté d'apprenants du français. Il démontre l'influence de la langue française sur son épanouissement personnel, intellectuel, social et identitaire à travers ses créations en français. Il continue de développer une appréciation pour le français et manifeste une attitude positive envers la langue, la culture et ses

communautés. Il participe ou contribue à des événements communautaires, prenant sa place au sein de la communauté francophone<sup>1</sup>. »

Grâce aux contributions de la classe, le cours mettrait un accent sur la grammaire, l'engagement communautaire (le registre populaire, une sortie scolaire, l'exploitation de textes francophones, des visites à Bobby Bend) et de la préparation pour l'examen provincial en 12<sup>e</sup> année.

Voici les catégories d'évaluation, décidées en collaboration avec la classe :

- Projets.....20%
- Travaux.....25%
- Français.....20%
- Participation.....5%
- Écoresponsabilité.....5%
- Tests.....10%
- Projet final.....15%

#### La politique de Stonewall Collegiate Institute par rapport à l'évaluation :

##### *L'évaluation*

Les notes seront uniquement basées sur la démonstration observable des connaissances ou des habiletés établis par le Ministère de l'Éducation

- Seuls les travaux évalués par l'enseignante/l'enseignant déterminera la note de l'élève
- Les notes sont basées sur l'accomplissement individuel de chaque élève, pas sur l'accomplissement du groupe

Lorsque l'enseignante/l'enseignant passe à l'évaluation ya<sup>2</sup> déterminera s'il y a assez de preuves de l'accomplissement de l'élève. S'il n'y a pas assez de preuves, l'enseignante/l'enseignant peut attribuer une note incomplète (IN) au travail. Le cas échéant, l'enseignante/l'enseignant collaborera avec l'élève et la gardienne/le gardien/la parente/le parent/les parents afin d'établir un plan pour rendre le travail.

##### *Le travail en retard ou « disparu »*

L'élève doit comprendre que des conséquences négatives suivront une situation de travail non-rendu ou rendu après la date limite fixée par l'enseignante/l'enseignant. Dans le cas où les attentes concernant les travaux ont été clairement établies et communiquées, les dates limites ont été bien définies et l'apprentissage de l'élève a été appuyé par l'enseignante/l'enseignant selon les critères ci-haut et le travail est rendu en retard, l'enseignante/l'enseignant a pleinement le droit de mettre en œuvre les stratégies suivantes :

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Manitoba. « Le stade autonome – 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années ». Consulté le 28 janvier 2020. [https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/fl2/cadre\\_m-12/docs/stade/autonome.pdf](https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/fl2/cadre_m-12/docs/stade/autonome.pdf)

<sup>2</sup> Pronom neutre

- Parler à l'élève et, dans le contexte approprié, à la gardienne/le gardien/la parente/le parent/les parents afin de déterminer les raisons pour lesquelles le travail n'a pas été rendu et de considérer la validité de ces raisons
- Négocier avec l'élève afin que ya peut compléter le travail
- Obliger l'élève à compléter le travail pendant les heures de diner au Assessment Completion Centre (ACC).
- Dans le cas où toutes ces stratégies ont été exploitées et le travail n'est toujours pas rendu par la date limite fixée par l'élève et l'enseignante/l'enseignant, ya peut attribuer un 0 à la note pour indiquer qu'aucune connaissance ni habileté a été observés chez l'élève pour ce travail.

Cela dit, la conséquence de ne pas finir son travail est de compléter le travail. Il n'y aurait pas de pénalité pour un travail rendu en retard, puisque cette action est punitive et ne donne aucune information sur l'apprentissage de l'élève. Le travail finira soit par être compléte ou par avoir un 0.

La politique complète (en anglais) est disponible en suivant ce lien :  
<http://www.isd21.mb.ca/SCI/pdfs/StudentHandbook20172018.pdf>